

# Contexte factuel

### Introduction

## 1 – Comprendre les flux migratoires et leur impact sur l'éducation

- 1.1. Analyse des tendances majeures dans les flux migratoires en Europe
- 1.2. Données statistiques et analyse de l'impact des flux migratoires dans les environnements
- 1.3. Politique européenne en matière d'éducation dans un environnement multiculturel

## 2 – La diversité en classe (Résultats de l'enquête IHR)

- 2.1. L'approche adoptée dans les questionnaires
- 2.2. La diversité aux yeux des enseignants
- 2.3. La diversité aux yeux des élèves
- 2.4. Conclusions

# 3 – Aperçu de projets existants sur l'inclusion à l'école au niveau européen

- 3.1. Le rôle d'Eurydice
- 3.2. Analyse de projets existants et sélection de bonnes pratiques

## Introduction

Aujourd'hui, les écoles européennes accueillent de plus en plus d'étudiants étrangers et surtout de migrants hors UE. Les enseignants se trouvent confrontés à des élèves de nationalité, culture et styles d'apprentissage différents, qu'ils ont du mal à appréhender.

Ce module introductif commence par retracer le contexte historique des migrations en Europe et leur impact dans les milieux éducatifs.

Il présente ensuite, à travers les résultats de l'enquête réalisée par les partenaires du projet, la vision de cette diversité qu'ont aujourd'hui les enseignants et les élèves dans les pays partenaires.

Enfin, il donne un aperçu des projets mis en place par les écoles pour favoriser une éducation inclusive.



## 1 – Comprendre les flux migratoires et leur impact sur l'éducation

Dans ce chapitre nous donnerons un aperçu de la situation actuelle des migrations vers l'Europe, sur base d'enquêtes et de rapports européens et internationaux, en commençant par les tendances principales des soixante dernières années, avec une attention particulière sur leur implication dans l'éducation.

## 1.1 Analyse des principales tendances des flux migratoires en Europe

En 2014, à l'occasion de la journée internationale des migrants, Eurostat (Office statistique de l'UE) indiquait que les ressortissants étrangers représentaient moins de 7% des personnes vivant dans les états membres de l'UE et que 60% de ces personnes étaient des citoyens hors UE.

Suivant les données fournies par Eurostat, la migration est influencée par une combinaison de facteurs économiques, politiques et sociaux, dans le pays d'origine du migrant (causes de départ) ou dans le pays de destination (effets d'attraction).

Historiquement, la relative prospérité économique et la stabilité politique de l'Union européenne semblent avoir eu un effet d'attraction considérable sur les immigrants.

En effet, depuis les années 50, l'Europe a connu plusieurs grands flux migratoires : les migrations pour l'emploi et la reconstruction de l'Europe dans l'immédiate après-guerre, la crise économique du milieu des années 70 (consécutive à la hausse des prix des hydrocarbures en 1973), l'accroissement des flux de réfugiés, demandeurs d'asile et minorités ethniques dès le fin des années 80 (consécutif aux conflits régionaux, tels que la guerre civile en ex-Yougoslavie, ainsi qu'à l'éclatement du bloc soviétique et l'ouverture des frontières) et enfin le retour des migrations pour l'emploi avec une « préférence » pour les travailleurs qualifiés et les migrations temporaires dès la fin des années 90.

La crise des réfugiés que nous connaissons depuis les années 2010, constitue le dernier grand flux migratoire. Elle s'est accentuée en 2015-2016 avec l'arrivée massive de populations. Au cours de ces deux dernières années, plus de deux millions de réfugiés et de migrants sont arrivés dans l'UE, la grande majorité d'entre eux ayant fui un conflit endémique (Syrie, Irak ou Afghanistan).

Cette pression migratoire est sans précédent. C'est le plus grand exode de populations depuis la Seconde Guerre mondiale. Pour la seule année 2016, les Etats membres de l'UE ont accordé la protection à plus de 700.000 demandeurs d'asile (selon Eurostat).

Une analyse prospective réalisée par ACF International (Action contre la faim) et IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques) en juin 2016, a établi quatre scénarios d'évolution de la crise migratoire sous une perspective de deux ans : Désaccord européen (pas de réponse intégrale et coordonnée, ce qui rend l'UE imprévisible et relativement inefficace), Europe forteresse (approche coordonnée, mais uniquement à travers un agenda protectionniste), Ouvrir les vannes (les pays voisins des crises et les pays de transit ne sont plus capables de contenir le flux migratoire), Un nouvel accord (approche solidaire, solutions durables, collaboration avec les pays de premier asile et meilleure gestion des migrants).

Ce même rapport précise que si la majorité des migrants arrivant en Europe fuient un conflit permanent, les causes sous-jacentes de leur déplacement sont identiques à celles des autres migrants sur la route vers l'Europe, à savoir : l'insécurité induite par l'intervention armée d'acteurs non-étatiques, l'incapacité des gouvernements à assurer un développement économique minimum, les catastrophes naturelles exacerbées par un manque de résilience ou encore la répression politique et l'autoritarisme.



### Ressources en ligne

### Eurostat communiqué de presse

(http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7114001/3-18122015-BP-FR.pdf/36d009f4-b424-4390-90dd-f63a14110757)

Les ressortissants étrangers vivant dans les états membre de l'UE en 2014

## Statistiques sur la migration et la population migrante

(http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migration\_and\_migrant\_population\_statistics/fr) Statistiques de l'Union européenne (sur la migration internationale, les stocks de population de citoyens nationaux et non nationaux ainsi que des données relatives à l'acquisition de nationalité - mars 2017

### The economic and social aspects of migration

(http://www.oecd.org/migration/mig/15516948.pdf)

Défis et changements : l'Europe et les migrations de 1950 à nos jours – janvier 2003

### Eurostat communiqué de presse

(http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8001725/3-26042017-AP-FR.pdf/66d179f7-34e6-4382b240-fc3713487497)

Décisions sur les demandes d'asile dans l'UE en 2016

### La Crise migratoire : L'Europe à un tournant décisif

(http://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2016/07/RAN-Responding-to-the-Migrant-Crisis-Synth%C3%A8se-FR.pdf)

Ce rapport décrit les principaux moteurs de la crise et présente quatre scénarios possibles d'évolution de la situation d'ici 2018

# Direction Générale Migration et affaires intérieures

(https://ec.europa.eu/info/departments/migration-and-home-affairs\_fr)

Ce service de la Commission est responsable de la politique de l'UE concernant la migration et les affaires intérieures



## 1.2 Données statistiques et analyse de l'impact des flux migratoires dans les environnements éducatifs

Dans son rapport 2016, l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) indique que le nombre des enfants réfugiés a augmenté de plus de 77 % entre 2010 et 2015 et que ce chiffre ne va pas aller en diminuant. « Près d'un enfant sur 200 dans le monde est aujourd'hui un enfant réfugié! »

« Un demandeur d'asile sur trois en Europe est un enfant », a déclaré le commissaire européen chargé des Migrations, Dimitris Avramopoulos, en référence aux années 2015 et 2016.

Plus de 96.000 demandes d'asile pour des mineurs étrangers non accompagnés (MENA) ont été introduites en 2015 dans les pays membres de l'UE. Un chiffre sans précédent selon Eurostat.

Quel impact les flux migratoires des enfants et des jeunes ont-ils dans les milieux éducatifs ?

Lors du sommet mondial d'Oslo sur l'éducation pour le développement (juillet 2015), les experts ont indiqué que sur les 65 millions d'enfants (âgés entre 3 et 15 ans) directement affectés par les situations d'urgence et les crises prolongées, près de 37 millions sont déscolarisés. Quant aux enfants qui sont scolarisés, beaucoup d'entre eux sont exposés à ce que leur éducation soit perturbée, à ce qu'ils abandonnent l'école ainsi qu'à la mauvaise qualité des cours, ceci tout en ayant des soucis de protection et des problèmes psychosociaux.

De même, une étude menée pour le compte la Commission européenne a révélé en 2013, que les risques de ségrégation ainsi que d'inscription dans des écoles disposant de ressources moindres sont plus élevés pour les enfants migrants. Leurs résultats scolaires sont, par conséquent, plus faibles et la probabilité qu'ils abandonnent l'école prématurément est élevée.

Les indicateurs 2014 d'Eurostat relatifs à l'intégration des migrants en matière d'éducation, confirment l'analyse:

- Un guart des citoyens non-UE âgés de 18 à 24 ans ont quitté le système éducatif prématurément. La probabilité d'abandon scolaire est deux fois plus élevée chez les ressortissants de pays hors-UE que chez les nationaux.
- Plus de 20% des jeunes citoyens de pays hors-UE ne suivent pas d'études et ne travaillent pas. On évoque ici les « NEETS » (Not in Education, Employment or Training), ce pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans qui ne travaille pas et ne suit ni études ni formations complémentaires
- Un niveau d'éducation faible prévaut parmi les citoyens non-UE vivant dans l'UE

Le rapport 2015 de l'OCDE sur la formation des migrants indique, quant à lui, qu'avant le récent afflux de migrants, le nombre d'élèves immigrés avait déjà augmenté dans les pays membres de l'organisation (entre 2003 et 2012, le pourcentage d'élèves de 15 ans issus de l'immigration y est passé de 9% à 12%) et que cette augmentation ne s'est pas accompagnée d'une baisse des normes éducatives dans les communautés d'accueil.

L'enquête PISA 2012 (Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves) montre d'ailleurs qu'il n'existe aucune relation entre le pourcentage d'élèves immigrés dans un système d'éducation et la performance de ce dernier.

Le rapport de l'OCDE conclut que la réussite des élèves immigrés à l'école ne dépend pas uniquement de leurs attitudes, de leur milieu socio-économique et de leur parcours scolaire antérieur. Elle dépend aussi de



la qualité et de la réceptivité du système d'éducation de leur pays d'accueil, comme le soulignent également les chercheurs européens.

### Ressources en ligne

## Uprooted: the growing crisis for refugee and migrant children

(https://www.unicef.org/publications/files/Uprooted\_growing\_crisis\_for\_refugee\_and\_migrant\_children.pdf) Rapport de l'UNICEF relatif aux enfants migrants et réfugiés dans le monde – septembre 2016

## Education in emergencies and protracted crises. Toward a strengthened response

(https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9714.pdf)

Document de référence pour le Sommet d'Oslo sur l'éducation pour le développement – juin 2015

# Selon un nouveau rapport, les enfants migrants ont plus de probabilités d'être inscrits dans des écoles pauvres

(http://europa.eu/rapid/press-release\_IP-13-323\_fr.htm)

Cette étude examine les politiques nationales de soutien aux enfants primo-arrivants – 2013

## La proportion de jeunes quittant prématurément l'école dans l'UE sensiblement plus élevée chez les citoyens hors-UE que chez les nationaux

(http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/6943090/3-21082015-AP-FR.pdf/01017594-a308-4e3ba09f-4859eb3e00f6)

Intégration des migrants – indicateurs sur l'éducation en 2014

## Migrant integration statistics - education

(http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migrant\_integration\_statistics\_-\_education) Statistiques de l'UE sur l'éducation en tant que mesure d'intégration des migrants – données de mai 2017 (mis à jour)

## Immigrant Students at School – Easing the Journey towards Integration

(http://www.oecd.org/education/immigrant-students-at-school-9789264249509-en.htm)

Rapport de l'OCDE sur l'éducation des migrants – Rapport complet – 2015

## Principaux résultats de l'Enquête PISA 2012

(https://www.oecd.org/pisa/keyfindings/pisa-2012-results-overview-FR.pdf)

Ce que les élèves de 15 ans savent et ce qu'ils peuvent faire avec ce qu'ils savent – OCDE 2014



## 1.3 Politique européenne en matière d'éducation dans un environnement multiculturel

Qualifiée de quatrième pilier de l'humanitaire à côté de l'alimentation, du logement et de la santé, l'éducation est considérée par les institutions internationales comme un moyen essentiel pour sauvegarder des vies (« live-saving sector »). Le droit et l'accès équitable à l'éducation est inscrit dans le « Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels » ainsi que dans la « Convention relative aux droits de l'enfant ».

Comment les systèmes d'éducation peuvent-ils aider les élèves immigrés à s'intégrer dans leur nouvelle communauté?

L'analyse développée dans l'étude de 2013 réalisée pour le compte de la Commission européenne met l'accent sur l'importance de l'autonomie des écoles et d'une approche intégrée en matière d'accompagnement éducatif des enfants migrants nouvellement arrivés, englobant le soutien linguistique et scolaire, la participation des parents et des communautés et l'éducation interculturelle.

L'enquête Eurydice de 2009 sur l'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe (réalisée dans la foulée de l'année 2008 du dialogue interculturel) révélait déjà que :

- Les mesures visant à assurer une bonne circulation de l'information entre l'école et les familles immigrantes sont primordiales, en particulier l'usage de langues autres que celle employées à l'école. Comme par exemple, la publication d'informations écrites sur le système scolaire dans la langue d'origine des familles immigrantes, le recours à des interprètes lors de diverses situations de vie scolaire et la désignation de personnes ressources chargées d'assurer la liaison entre élèves, familles et école.
- La maîtrise de sa langue d'origine est souvent considérée comme très importante pour les élèves Immigrants. Elle peut faciliter l'apprentissage de la langue d'instruction et par-delà stimuler le développement de l'élève immigrant dans tous ses aspects.

Dans la même lignée, le rapport de l'OCDE de 2015 sur les élèves immigrants à l'école a formulé plusieurs recommandations pour les politiques éducatives :

- Donner des cours de langue dès que possible
- Apporter aux parents immigrants des conseils et du soutien ainsi qu'une éducation pour la petite enfance de haute qualité
- Encourager tous les enseignants à se préparer à des classes diverses
- Éviter de concentrer les élèves immigrants dans des mêmes écoles défavorisées
- Éviter les regroupements par capacités, les redoublements et le pistage comme politiques éducatives
- Mettre en avant les opportunités présentées par la diversité culturelle

Une étude de 2015 publiée dans la « Revue Française de Pédagogie » révèle que les élèves immigrants ne rencontrent pas les mêmes désavantages selon le pays où ils étudient, ce qui témoigne de l'influence que les politiques éducatives nationales ont sur les inégalités dans l'éducation. Par exemple, les discriminations dans les écoles françaises sont principalement dues à une gestion inadaptée et à la détérioration du service éducatif, tandis qu'en Allemagne, on les explique surtout par le milieu social des élèves. L'étude conclut en recommandant une analyse qualitative et quantitative des services et activités éducatives destinées aux élèves immigrants et/ou en difficulté, ainsi qu'une coopération des pays européens qui pourraient apprendre l'un de l'autre au moment de concevoir des politiques éducatives.

Un rapport de 2011 sur la cohabitation, la diversité et la liberté en Europe dirigé par le Conseil de l'Europe



émet plusieurs recommandations concernant l'éducation, dont la promotion des méthodes éducatives informelles, ainsi que de programmes d'apprentissage pour adultes immigrants qui en ont besoin (pour permettre la transmission de savoirs d'une génération à l'autre.)

Le rapport 2016 du réseau d'experts NESET II sur « les politiques et pratiques pour l'égalité et l'inclusion dans et à travers l'éducation », s'inscrit dans la continuité de l'étude de 2013. Il formule une série de recommandations pour assurer une éducation inclusive et fournir un soutien aux enfants migrants et issus de minorités ethniques, ainsi que promouvoir et soutenir l'implication des familles et des communautés locales.

Enfin, la déclaration de Paris signée en mars 2015 à la suite des attaques terroristes et de l'extrémisme violent qui frappe l'Europe ces dernières années, a réaffirmé l'importance de l'éducation comme moyen de promouvoir la citoyenneté et les valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination.

Les ministres de l'éducation s'y sont engagés à intensifier les actions dans ces différents domaines ainsi qu'à renforcer la coopération et l'échange d'expériences afin que les meilleures idées et pratiques puissent être mutualisées à l'échelle de l'UE.

## Ressources en ligne

## Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

(http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CESCR.aspx)

L'article 13 protège le droit de toute personne à l'éducation et un accès en toute égalité, à tous les niveaux de l'éducation.

#### Convention relative aux droits de l'enfant

(http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx)

L'article 28 reconnaît le droit de l'enfant à l'éducation and encourage les états à la rendre accessible à tous.

Selon un nouveau rapport, les enfants migrants ont plus de probabilités d'être inscrits dans des écoles pauvres

(http://europa.eu/rapid/press-release\_IP-13-323\_fr.htm)

Cette étude examine les politiques nationales de soutien aux enfants primo-arrivants – 2013

### L'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe

(http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic\_reports/101FR.pdf)

La communication avec les familles immigrantes et l'enseignement de la langue d'origine des enfants immigrants – Enquête Eurydice 2009

### Immigrant Students at School – Easing the Journey towards Integration

(http://www.oecd.org/education/immigrant-students-at-school-9789264249509-en.htm)

Rapport de l'OCDE sur l'éducation des migrants – Rapport complet – 2015

Felouzis, G. & Fouquet-Chauprade, B. (2015). Les descendants d'immigrés à l'école : Débats, questions et perspectives. Revue française de pédagogie, 191, (2), 5-10. (http://www.cairn.info/revuefrancaise-de-pedagogie-2015-2-page-5.htm)

Publication scientifique française sur les enfants d'immigrants à l'école – 2015

ensemble: Conjuguer diversité liberté l'Europe XXIe siècle Vivre dans



Rapport sur la cohabitation, la diversité, et la liberté en Europe, par le Conseil de l'Europe - 2011 (https://rm.coe.int/1680720ed1)

## Policies and Practices for Equality and Inclusion in and through Education

(http://nesetweb.eu/wp-content/uploads/2015/08/AR1 2015.pdf)

Réseau NESET II créé par l'UE (experts indépendants travaillant sur la dimension sociale de l'éducation et la formation) - 2016

# Promoting Citizenship and the Common Values of freedom, tolerance and non-discrimination through education

(https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/eurydice/images/1/14/Leaflet Paris Declaration.pdf)

Aperçu des développements de politiques éducatives en Europe suite à la déclaration de Paris de mars 17 mars 2015 - 2016



## 2 - La diversité en classe (résultats de l'enquête IHR)

Dans le cadre du projet « I Have Rights », une enquête a été menée dans les six pays du partenariat (Belgique, France, Grèce, Italie, Lituanie et Portugal) pour sonder les élèves et enseignants sur leurs connaissances et attitudes vis-à-vis des droits de l'homme et de la diversité culturelle, en particulier en classe. 802 enseignants/membres du personnel scolaire et 2988 élèves ont répondu aux questionnaires. L'enquête a été menée par les partenaires du projet dans les premiers mois de 2017 et leurs résultats sont analysés dans six rapports nationaux, compilé en un rapport transnational.

### 2.1 L'approche adoptée dans les questionnaires

Lors de la première réunion transnationale du projet, il a été décidé qu'un même questionnaire serait utilisé dans les six pays. Une première série de questions a été soumise par l'Université de Sienne, coordinatrice scientifique du projet, pour être discutées, adaptées et finalement approuvées par tous les partenaires du projet. Pour en faciliter l'analyse, les questions sont principalement fermées (oui ou non, choix multiples, ordonner ou coter des propositions...). Les questions ouvertes sont gardées pour des questions portant sur des sujets tels que la langue, l'origine ou l'éducation.

Les questionnaires sont divisés en trois parties principales :

#### Données personnelles

Les deux questionnaires sont anonymes ; le nom des écoles n'est pas demandé non plus. Cette section collecte des données telles que le sexe, l'âge, l'origine, la connaissance de langues, l'éducation, l'expérience professionnelle (pour les enseignants), les rapports avec les personnes d'origine étrangères... Le questionnaire élèves comprend également une section consacrée au cadre familial (origine et nationalité des parents, leur éducation...).

### Compétences interculturelles

Section sur les connaissances et attitudes des enseignants et élèves vis-à-vis de la diversité et des questions multiculturelles. Passent-ils du temps avec des personnes d'origine étrangère? Dans quel contexte ? Comment s'entendent-ils ? Que pensent-ils de la présence d'immigrants ? Parlent-ils de racisme à l'école ? Sur internet ?

### Droits

Questions sur leur connaissance de la Convention relative aux droits de l'enfant, la violence et le harcèlement à l'école, la vulnérabilité des enfants (en particulier, mais pas seulement, à l'école), comment les élèves se sentent à l'école...

Les six partenaires ont contacté des écoles et intervenants scolaires dans leur pays pour expliquer l'objectif des questionnaires. Pour le diffuser au public le plus large possible, les questionnaires ont été soumis sous forme de fichiers Word, et en ligne sur « Google Forms ». L'analyse de leurs résultats par chaque partenaire s'est faite par « Google Forms ». L'objectif était de faire compléter les questionnaires par 500 élèves et 150 enseignants (et membres du personnel scolaire) dans chaque pays.



## Ressources en ligne

# **Human Rights and Intercultural issues in Partners' Countries**

(http://ihaverights.pixel-online.org/files/reports/EU\_Report.pdf)

Rapport transnational basé sur les six rapports nationaux produits par les partenaires de « I Have Rights » (Belgique, France, Grèce, Italie, Lituanie et Portugal).

## Human Rights and Intercultural issues in Belgium

(http://ihaverights.pixel-online.org/files/reports/BE\_Report.pdf)

Rapport d'Inforef sur l'implication d'écoles belges dans le projet IHR, études de cas et bonnes pratiques en Belgique dans le domaine du multiculturalisme, ainsi que les résultats de l'enquête auprès des élèves et enseignants belges.

### **Human Rights and Intercultural issues in France**

(http://ihaverights.pixel-online.org/files/reports/FR\_Report.pdf)

Rapport de RenaSup sur l'implication d'écoles françaises dans le projet IHR, études de cas et bonnes pratiques en France dans le domaine du multiculturalisme, ainsi que les résultats de l'enquête auprès des élèves et enseignants français.

### **Human Rights and Intercultural issues in Greece**

(http://ihaverights.pixel-online.org/files/reports/EL\_Report.pdf)

Rapport de l'Université Aristote de Thessalonique sur l'implication d'écoles grecques dans le projet IHR, études de cas et bonnes pratiques en Grèce dans le domaine du multiculturalisme, ainsi que les résultats de l'enquête auprès des élèves et enseignants grecs.

## **Human Rights and Intercultural issues in Italy**

(http://ihaverights.pixel-online.org/files/reports/IT\_Report.pdf)

Rapport de l'Université de Sienne sur l'implication d'écoles italiennes dans le projet IHR, études de cas et bonnes pratiques en Italie dans le domaine du multiculturalisme, ainsi que les résultats de l'enquête auprès des élèves et enseignants italiens.

## **Human Rights and Intercultural issues in Lithuania**

(http://ihaverights.pixel-online.org/files/reports/LT Report.pdf)

Rapport de l'Université de Klaipèda sur l'implication d'écoles lituaniennes dans le projet IHR, études de cas et bonnes pratiques en Lituanie dans le domaine du multiculturalisme, ainsi que les résultats de l'enquête auprès des élèves et enseignants lituaniens.

## **Human Rights and Intercultural issues in Portugal**

(http://ihaverights.pixel-online.org/files/reports/PT\_Report.pdf)

Rapport de lus Gentium Conimbrigae sur l'implication d'écoles portugaises dans le projet IHR, études de cas et bonnes pratiques au Portugal dans le domaine du multiculturalisme, ainsi que les résultats de l'enquête auprès des élèves et enseignants portugais.



## 2.2. La diversité aux yeux des enseignants

La grande majorité des personnes sondées sont citoyens du pays, avec un petit pourcentage d'origine étrangère. Beaucoup parlent plusieurs langues. Dans tous les pays, on observe une grande disparité des sexes : les trois quarts des personnes sondées sont des femmes. En général, les enseignants et membres du personnel ont entre 35 et 60 ans, tandis que les plus jeunes (nés après 1990) sont en minorité. La plupart ont un diplôme du supérieur, principalement de niveau master. Ils ont généralement entre 15 et 25 ans d'expérience, hormis en Belgique et en France, où les jeunes enseignants sont plus nombreux. Enfin, s'ils enseignent surtout au même niveau, les enseignants changent souvent de ville en France, en Grèce et au Portugal.

Selon les enseignants/membres du personnel scolaire, le premier but de l'éducation, en général, est d'abord d'apporter des connaissances de base, puis de développer les capacités de chaque élève, des compétences de citoyenneté et enfin. À propos de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, les enseignants estiment que son principe le plus important est l'interdiction de la violence, suivie par le droit à l'éducation. Cependant, ils pensent qu'elle n'est pas suffisamment connue des élèves. Et si ces principes sont généralement garantis à l'école, elle n'est pas toujours considérée comme utile. En effet, les enseignants considèrent que les objectifs les plus importants de l'éducation aux droits de l'homme sont d'abord de favoriser l'intégration et de développer des attitudes individuelles. La connaissance des instruments juridiques est importante, mais ils préfèrent se concentrer d'abord sur les compétences éducatives personnelles ou pratiques quand il est question d'éducation interculturelle.

Selon les enseignants/membres du personnel scolaire, la violence est plus susceptible de survenir au sein de la famille et du cercle d'amis, mais aussi à l'école, où les problèmes du harcèlement et de la discrimination ne peuvent être ignorés.

En ce qui concerne le multiculturalisme et la diversité, les résultats montrent une ouverture d'esprit chez les enseignants/ membres du personnel scolaire. La plupart rencontrent des personnes d'origine étrangère au moins une fois de temps en temps, principalement dans leur cercle d'amis. Ils s'entendent généralement bien avec leurs voisins d'origine étrangère. À l'école, ils sont aussi très ouverts à l'idée d'avoir des collègues issus d'autres pays. Les écoles européennes sont en générale assez multiculturelles, bien que le pourcentage de personnes d'origine étrangère soit plus faible dans le sondage mené en Lituanie. Un très haut taux d'enseignants (au moins 90%) a actuellement ou a déjà eu des élèves d'origine étrangère. Ces élèves viennent surtout d'Afrique, de l'Union européenne, d'autres pays européens, et enfin d'Asie.

Il est largement admis que l'école constitue un important outil d'intégration, d'autant plus depuis le début de la crise des réfugiés. Les enseignants conviennent qu'ils ont besoin de compétences spécifiques pour enseigner dans un environnement multiculturel. Vu que seulement 17% d'entre eux ont participé à une formation interculturelle ces dernières années (les proportions les plus élevées étant en France et en Grèce), leur demande de formations en compétences interculturelles est pertinente. Interrogés sur ce qu'ils veulent apprendre en premier, les enseignants indiquent les compétences et attitudes en premier, suivis des aptitudes en enfin des connaissances, mais la sensibilisation doit également être prise en compte, en particulier dans les pays avec un faible pourcentage d'étrangers. Il faudrait en particulier encourage les enseignants à s'intéresser davantage à la culture des élèves étrangers et à employer une pédagogie interculturelle et inclusive dans leurs classes. Ces méthodes fonctionnent, puisque les enseignants ont admis avoir reconsidéré des stéréotypes après avoir travaillé avec des élèves étrangers. Ainsi, les bonnes pratiques sélectionnées dans les pays participant au projet « Have Rights » se révéleront utiles.



### Ressources en ligne

## **Human Rights and Intercultural issues in Partners' Countries**

(http://ihaverights.pixel-online.org/CS\_RElist.php)

Section du portail « I Have Rights » qui reprend le rapport transnational et les six rapports nationaux produits par les partenaires de IHR (Belgique, France, Grèce, Italie, Lituanie et Portugal).

## 2.3. La diversité aux yeux des élèves

En raison de la nature des questions (majoritairement fermées), il est impossible de savoir précisément comment les élèves perçoivent la diversité. Toutefois, certaines tendances nettes apparaissent et les résultats sont généralement cohérents dans les différents pays partenaires.

L'enquête montre qu'une grande majorité d'élèves sont exposés à la diversité, en classe et en dehors. Plus de trois quarts d'entre eux ont actuellement des condisciples nés en dehors de leur pays de résidence, et moins de 10% n'en ont jamais eus. La plupart affirment passer une partie de leur temps libre avec des personnes d'autres pays, majoritairement dans leur cercle d'amis. Dans tous les cas, les jeunes interrogés affirment généralement bien s'entendre avec eux. Les élèves affirment également se sentir entourés avant tout d'amis dans leur classe et libres de s'exprimer et de s'habiller comme ils veulent à l'école. Sur internet, beaucoup ont été exposés à des publications racistes sur les réseaux sociaux (hormis en Grèce), mais peu consultent activement des sites à caractère racistes ou antiracistes, et ils ne discutent généralement pas de ces sujets sur internet.

Dans l'ensemble, les réponses permettent de conclure que les jeunes sondés sont ouverts d'esprit et accueillants envers les autres cultures. La plupart affirment être curieux des autres cultures, voient la diversité comme une opportunité plutôt qu'une menace, ne sont pas dérangés de voir des personnes en habits traditionnels (un sujet controversés chez les adultes), considèrent que la nationalité de leurs enseignants est sans importance et ne seraient pas dérangés à l'idée d'avoir des enseignants d'origine étrangère. À la question de savoir si la présence de réfugiés et migrants requiert un contrôle renforcé par la police, les réponses sont mitigées, sans grand consensus, la balance penchant vers le « oui » ou vers le « non » selon les pays.

Ces résultats positifs sont mitigés par d'autres. Les élèves considèrent en effet l'école comme le lieu où ils sont le plus exposés aux violences et abus, et jusqu'à 40% affirment avoir été témoins d'épisode de racisme pendant l'année scolaire (l'implication dans ces actes restent généralement au-dessous de 10%). Quand ils sont témoins de violence, de racisme ou de harcèlement, ils préfèrent en parler à leurs amis, condisciples ou familles qu'aux enseignants. Le racisme est apparemment rarement abordé dans certains pays, et les projets interculturels sont également rares. Les élèves ont une perception égalitaire des droits de l'homme, mais ils ne connaissent pas toujours la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant (la Grèce et le Portugal sont les mieux lotis avec plus de 70%), et quand ils la connaissent, la télévision est la première source d'informations (hormis en Grèce). Cela montre que des efforts supplémentaires pourraient être consentis par les écoles pour aborder la diversité et les droits de l'enfant.

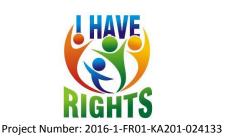
## Ressources en ligne

## **Human Rights and Intercultural issues in Partners' Countries**

(http://ihaverights.pixel-online.org/CS RElist.php)

Section du portail « I Have Rights » qui reprend le rapport transnational et les six rapports nationaux produits par les partenaires de IHR (Belgique, France, Grèce, Italie, Lituanie et Portugal).





2.4 Conclusions

Les données collectées dans les six pays partenaires confirment que la plupart des écoles, si pas toutes, sont multiculturelles, et qu'une grande majorité des élèves ont des condisciples nés dans un pays étranger. L'enquête révèle une certaine ouverture d'esprit de la part des élèves et enseignants, qui ont de bons rapports à l'école et en dehors avec les personnes d'origine étrangère, et expriment leur ouverture à l'égard des différences culturelles.

Les enseignants sont conscients que certaines compétences sont nécessaires pour enseigner à des classes multiculturelles, mais ils n'ont pas toujours suivi de formation pour en disposer. Les projets interculturels et discussions sur le racisme et la discrimination à l'école semblent faire défaut. Le résultat le plus inquiétant est le consensus entre enseignants et élèves des six pays que l'école est le lieu où les jeunes sont le plus vulnérables aux violences et abus. Cela s'accompagne d'une méfiance apparente des élèves en la capacité des enseignants à traiter ces problèmes, puisqu'ils rapportent plus volontiers des cas de violence à leurs amis ou leur famille.

Ces résultats permettent de conclure que les enseignants doivent être mieux préparés à enseigner dans des classes multiculturelles et aborder avec leurs élèves des questions liées aux droits de l'enfant et à la violence à l'école. Le fait que les enseignants le reconnaissent peut laisser espérer qu'ils chercheront à combler cette lacune.

### Ressources en ligne

## **Human Rights and Intercultural issues in Partners' Countries**

(http://ihaverights.pixel-online.org/CS\_RElist.php)

Section du portail « I Have Rights » qui reprend le rapport transnational et les six rapports nationaux produits par les partenaires de IHR (Belgique, France, Grèce, Italie, Lituanie et Portugal).



## 3 – Aperçu de projets existants sur l'inclusion à l'école au niveau européen

Dans ce chapitre sont décrits plusieurs projets aux niveaux européen, national et régional dans les domaines de l'intégration et de la diversité.

## 3.1 Le rôle d'Eurydice

Eurydice est le réseau d'information sur l'éducation en Europe. Il est constitué d'une quarantaine d'unités nationales chapeautées par l'unité européenne localisée à Bruxelles.

Sa mission consiste à permettre une meilleure compréhension des systèmes éducatifs des États membres de l'UE et de ses voisins les plus proches. À travers ses différentes publications (études, enquêtes, rapports thématiques, indicateurs, statistiques...), Eurydice constitue un précieux réservoir d'informations pour les décideurs politiques, tant au niveau national que communautaire.

Depuis 2007, Eurydice fait partie intégrante du programme d'action européen en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie.

En ce qui concerne l'intégration des élèves immigrants, Eurydice a réalisé deux enquêtes clés:

### L'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe – 2004

http://www.indire.it/lucabas/lkmw\_file/eurydice/Integrating\_immigrant\_children\_2004\_FR.pdf http://www.indire.it/lucabas/lkmw file/eurydice/Integrating immigrant children 2004 EN.pdf

Cette enquête réalisée dans 30 pays européens, a répondu à la question de savoir comment les systèmes d'enseignement conçoivent l'intégration des élèves immigrants.

À travers l'état des lieux des mesures éducatives mises en œuvre, l'enquête a mis en évidence plusieurs faits essentiels:

- L'éducation, un droit fondamental pour tous
- La langue d'enseignement : point d'ancrage dans le système scolaire d'accueil
- La langue d'origine : pont entre deux cultures
- L'éducation interculturelle comme approche globale
- La formation des enseignants : des compétences nouvelles à développer

L'intégration scolaire des enfants immigrants en Europe – Dispositifs en faveur de la communication avec les familles immigrantes et l'enseignement de la langue d'origine des enfants immigrants -2009

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic\_reports/101FR.pdf http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic\_reports/104FR.pdf http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic\_reports/101EN.pdf http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic reports/104EN.pdf

Cette enquête réalisée dans la foulée de l'année 2008 du dialogue interculturel, consiste en une mise à jour partielle de l'enquête de 2004.

Elle s'est intéressée uniquement à la communication avec les familles et l'apprentissage de la langue d'origine. Elle a mis en évidence que :

- Des mesures visant à assurer une bonne circulation de l'information entre l'école et les familles immigrantes existent partout en Europe
- Deux grands modes d'organisation des cours en langue maternelle pour les élèves immigrants coexistent : la prise en charge par le système scolaire du pays d'accueil, les accords bilatéraux de mise à disposition d'enseignants spécialisés



## Ressources en ligne

## **Publications d'Eurydice**

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/all\_publications\_fr.php

Liste de toutes les publications d'Eurydice depuis 1986

## 3.2. Analyse de projets existants et sélection de bonnes pratiques

## Projets à portée locale, régionale ou nationale

Voici trois exemples parmi un ensemble de projets sélectionnés comme meilleures pratiques par les experts du réseau NESET II, dans leur rapport 2016 sur les aspects sociaux de l'éducation et la formation :

Projet français : Utiliser des éléments de la langue maternelle lors de l'enseignement du français à des enfants immigrants nouvellement arrivés

Activités en français et en langue maternelle pour les élèves primo-arrivants pour favoriser leurs compétences linguistiques. Elles se basent sur une comparaison entre le français et d'autres langues, dont leur langue maternelle, en collaboration avec d'autres élèves. Cette méthode stimule la réflexion sur les langues et offre à l'apprenant une véritable éducation aux langues et cultures des autres, tout en favorisant la leur.

Projet grec : Promouvoir la communication interculturelle avec l'éducation dramatique

Des activités de formation théâtrale en primaire et en secondaire, inclues dans le cursus. Elles visent à développer la communication interculturelle et à améliorer le climat scolaire et les rapports entre les élèves migrants et natifs.

## Projet espagnol : De l'école à la communauté

L'apprentissage-service est dérivé d'un modèle de relations entre l'école et la communauté qui l'entoure. Les élèves développent ainsi des compétences de citoyenneté engagées dans le projet collectif de créer une société plus équitable, plus inclusive et plus ouverte à la diversité. Concrètement, l'apprentissage-service peut être décrit comme un procédé éducatif qui met l'accent sur l'apprentissage académique à l'école en lien avec une forme de projet communautaire. Organisé dans une école secondaire de Barcelone.

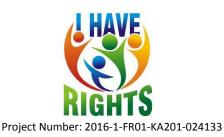
Conduit et écrit par la Direction de la Jeunesse et du Sport du Conseil de l'Europe, le « Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes » propose aux enseignants des informations et activités didactiques pour promouvoir les droits de l'homme et les valeurs européennes à l'école.

https://www.coe.int/fr/web/compass/home

### Projets à vocation internationale

Par exemple, la « semaine d'actions contre le racisme ».

Cette semaine d'actions se déroule chaque année au mois de mars. Elle a pour objectif de sensibiliser les élèves au racisme ainsi qu'à toutes les formes de discrimination. Les manifestations qu'elle favorise concourent à faire acquérir par tous les élèves le respect de l'égale dignité des êtres humains, quelles que soient leurs origines, leur condition et leurs convictions.



## Ressources en ligne

Education Policies and Practices to Foster Tolerance, Respect for Diversity and Civic responsibility in Children and Young People in the EU

(http://ec.europa.eu/dgs/education\_culture/repository/education/library/study/2016/neset-educationtolerance-2016\_en.pdf)

Rapport analytique – 2016

Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes (français et anglais)

(https://www.coe.int/fr/web/compass/home)

Manuel en ligne pour l'éducation aux droits de l'homme, dirigé par le Conseil de l'Europe - Création 2002, révision 2012

Les trois projets nationaux :

Utiliser des éléments de la langue maternelle lors de l'enseignement du français à des enfants immigrants nouvellement arrivés (en français)

(http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero\_11/gpl11\_11auger.pdf)

Projet français

Promouvoir la communication interculturelle avec l'éducation dramatique (en grec)

(http://www.diapolis.auth.gr/index.php/2013-10-17-09-01-55)

Projet grec

Del centro educativo a la comunidad: Un programa de aprendizaje-servicio para el desarrollo de ciudadanía activa (en espagnol)

(http://www.tdx.cat/handle/10803/81944)

Projet espagnol